

Les systèmes de qualité de l'UE



AOP | Appellation d'Origine Protégée

L'AOP identifie un produit agricole dont la qualité ou les caractéristiques sont dues essentiellement à son origine géographique et dont toutes les étapes de production ont lieu dans l'aire géographique délimitée.



IGP | Indication Géographique Protégée

L'IGP identifie un produit agricole dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique et dont au moins une des étapes de production a lieu dans l'aire géographique délimitée.



STG | Spécialité Traditionnelle Garantie

La STG identifie un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou des méthodes de transformation fondées sur une tradition.



Agriculture Biologique

L'Agriculture Biologique identifie un produit dont les méthodes de production allient des pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.

MQF | Mention de Qualité Facultative

La MQF « Produit de montagne » identifie un produit dont les matières premières et la transformation, si elle a lieu, proviennent de zones de montagne.

Contacts

Président

M. Alessandro BEDUSCHI

Ministre régional de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt de la Région Lombardia



Secrétaire général

M. Laurent GOMEZ

Assistante administrative : Mme Alexandra DURIEZ

Hôtel de Région

14 rue François de Sourdis, 33000 Bordeaux

secgen@arepoquality.eu

Chargées de mission

Mme Giulia SCAGLIONI

Bureau de représentation de l'Emilia-Romagna

Rue Montoyer 21, 1000 Bruxelles

policyofficer@arepoquality.eu

Mme Francesca ALAMPI

Bureau de représentation de l'Emilia-Romagna

Rue Montoyer 21, 1000 Bruxelles

info@arepoquality.eu

Consultante projets UE

Mme Anne CLERMONTELLE

53 rue François de Sourdis, 33000 Bordeaux

eu-projects@arepoquality.eu



Qui sommes-nous ?

L'AREPO est un réseau constitué de **Régions** et d'**associations de producteurs** impliquées dans les systèmes de qualité européens en matière agroalimentaire.

Le réseau a été créé en mai 2004 par 16 Régions issues de 6 pays européens.

- ✓ L'AREPO représente aujourd'hui **36 Régions** issues de 6 pays européens et près de 850 associations de producteurs, pour plus de **60 % des indications géographiques de l'UE** ;
- ✓ L'objet principal du réseau est la défense et la promotion des **intérêts des producteurs et des consommateurs** des Régions européennes engagées dans la valorisation des produits agroalimentaires de qualité et d'origine.

L'AREPO concilie les besoins et les **intérêts des territoires**, d'une part, et ceux des **producteurs et des consommateurs**, d'autre part

Nos Régions membres

Italie	France	Espagne	Grèce
Emilia-Romagna	Auvergne-Rhône-Alpes	Andalucía	Ditiki Makedonía
Friuli Venezia Giulia	Bourgogne-Franche-Comté	Castilla y León	Épiros
Lombardia	Bretagne	Catalunya	Kentriki Makedonía
Piemonte	Centre-Val de Loire	Extremadura	Krítia
Puglia	Corse	Euskadi	Thessalía
Sardegna	Grand Est		
Toscana	Nouvelle-Aquitaine		
Valle d'Aosta	Occitanie		
Veneto	Pays de la Loire	Baden-Württemberg	Açores
Abruzzo (obs.)	Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)	Bayern	Hessen
Calabria (obs.)			
Liguria (obs.)			

Allemagne

Portugal

Nos missions

- ✓ **Défendre et promouvoir les systèmes de qualité européens :** Les Indications Géographiques - IG - avec les Appellations d'Origine Protégée - AOP - et les Indications Géographiques Protégées - IGP ; les Spécialités Traditionnelles Garanties - STG ; l'Agriculture Biologique ; et les Mentions de Qualité Facultatives - MFQ, telles que « Produit de montagne » ;
- ✓ **Pérenniser et renforcer** la place de ces systèmes dans les politiques européennes ;
- ✓ **Protéger le producteur** par la garantie d'une valorisation et d'une protection de son produit sur le marché européen et sur des marchés tiers ;
- ✓ **Protéger le consommateur** par le biais d'une communication appropriée et transparente.

Nos points forts

- ✓ Un réseau solide de Régions et de professionnels à l'origine de **propositions constructives** et de **positions politiques négociées** ;
- ✓ Une **expertise transnationale** et **multi-acteurs** des politiques de qualité ;
- ✓ Des **relations privilégiées** avec les institutions européennes ;
- ✓ Une **présence permanente** à Bruxelles ;
- ✓ Un **Conseil Scientifique** composé d'experts des universités et centres de recherche de nos Régions membres ;
- ✓ Une **expansion constante du réseau** pour inclure la position et l'expertise des Régions du Nord et de l'Est de l'UE.

Notre réseau est reconnu comme étant **l'un des principaux interlocuteurs sur les indications géographiques** auprès des institutions européennes